



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

**DECLARATION DE RETENUES A LA SOURCE
SUR LES COMMANDES PUBLIQUES**

*NB : Pour les entités relevant du régime non déterminé
c'est la retenue libératoire qui s'applique
(articles 226-1 et 226-2 du CGI)*

00 PERIODE D'IMPOSITION

Période :

01 IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE

N° registre de commerce :		N° IFU :	
Nom ou raison sociale :			
Profession ou activité :		Code activité :	
Adresse du siège :		Secteur :	
N° et rue	Section :	Lot :	Parcelle :
Adresse des établissements secondaires :			
Adresse du domicile :	BP :	Quartier :	
N° et rue	Secteur	Section :	Lot : Parcelle :

02 MONTANT DES RETENUES EXIGIBLES

Libellé	Base	Taux	Montant des retenues
Livraison d'hydrocarbures et recharges téléphonique		0,2%	
Fournitures de biens, travaux immobiliers et travaux publiques		1%	
Autres		5%	

Montant total dû

--